



FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Compte rendu du CTSD du 13 novembre 2018

1. Déclaration de la FNEC-FP-FO

Voir pièce jointe.

Commentaire de la FNEC-FP-FO sur les réponses de l'Inspecteur d'Académie (IA)

La FNEC-FP-FO a pointé l'inquiétude grandissante des collègues face aux situations de violence qui se multiplient dans les écoles et établissements, à l'encontre des personnels en particulier. Pour l'IA, pas question d'y répondre par le recrutement d'enseignants et de personnels d'encadrement (AED dans le secondaire) – comme nous l'avons demandé. Il a simplement relayé le plan "harcèlement" du ministre Blanquer et orienté vers l'appel aux forces de l'ordre (comme au collège Utrillo en Seine-Saint-Denis, où un ex-gendarme est recruté comme proviseur adjoint) !

2. Bilan de rentrée 2018 dans le 1^{er} degré

Depuis plusieurs années, les représentants du SNUDI-FO alertent sur l'augmentation rapide des effectifs dans le privé par rapport au public. A nouveau cette année, l'augmentation est double dans le privé (elle est même de 10% dans le privé hors-contrat, avec 7 établissements ouverts, principalement confessionnels !). Cette fuite vers le privé résulte de la dégradation des conditions d'enseignement dans les écoles publiques, conséquence des contre-réformes successives : inclusion sauvage, casse de la formation, suppression de postes, et la mise en place des 4 jours et demi de classe par les décrets "rythmes scolaires", qui ne touche pas le privé.

L'IA s'est félicité d'une moyenne de 23 élèves par classes dans le département... mais il y intègre les CP et CE1 à 12, ce qui fausse totalement la moyenne dans les autres niveaux. Il peut ainsi se prévaloir d'une baisse des effectifs de classe, alors même que les écoles nous alertent sur des effectifs toujours aussi élevés en CE2, CM1, CM2 et en maternelle. Faut-il rappeler que le seuil d'ouverture de classe reste à 31 en maternelle et de 27 en élémentaire ordinaire ?

L'IA a considéré que certaines ouvertures de classes n'auraient jamais dû être faites à la rentrée. Il a demandé un vote sur la pérennisation des mesures de carte scolaire décidées en août. Au nom de cette pérennisation, tous les syndicats ont voté pour, alors que ces mesures comprennent 4 fermetures de classe et 1 annulation d'ouverture. Pour sa part, le SNUDI-FO a donc voté contre.

Le SNUDI-FO a à nouveau dénoncé une dotation en postes insuffisante qui fait que les classes dédoublées se mettent en place au détriment du remplacement : **32 postes de titulaires**

remplaçants ont encore été supprimés cette année ! L'IA reconnaît qu'il « *y aura bien une difficulté lors des pics d'épidémies hivernales* ». Sa seule réponse, en lieu et place de la création de postes statutaires de titulaires, c'est le **recrutement de contractuels** ! C'est le principe même de CAP 2022 du gouvernement. Deux mois après la rentrée, déjà **73 contractuels** ont été recrutés dans les écoles du Rhône (1000 dans le secondaire !) ; le chiffre de 130 de l'an passé risque donc d'être largement dépassé. L'IA sollicite pour cela des étudiants en Master qui se sont vus refuser le concours l'an passé. La seule solution pour le SNUDI-FO : qu'il ouvre la liste complémentaire !

3. Préparation de la rentrée 2019 dans le 1^{er} degré

Les priorités de l'Inspecteur d'Académie	Les commentaires du SNUDI-FO
Poursuite du dédoublement des CP et CE1 en Education Prioritaire.	<p>Rien sur la baisse des effectifs dans toutes les classes (notamment en maternelle et en ordinaire).</p> <p>Au regard des moyens en postes et en locaux, seuls 75% des CE1 en REP+ ont pu être dédoublés cette année. Si les collègues peuvent se satisfaire d'une généralisation d'effectifs à 12 par classe en REP et REP+, dans une telle situation, elle ne peut que se faire qu'au détriment des autres écoles et niveaux de classe. Le SNUDI revendique la baisse générale et significative des seuils pour toutes les classes et toutes les écoles.</p>
Prise en charge des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers et des élèves <i>"pour lesquels l'institution n'a pas trouvé de réponse"</i> .	<p>Rien sur le rétablissement des moyens nécessaires aux RASED.</p> <p>Poursuite de la politique de liquidation des structures spécialisées (ITEP, IME...).</p>
Maintien des efforts sur la formation continue (comme pour les enseignants en CP à 12).	Rien sur la dotation en remplacement – dont les effectifs continuent à diminuer